



ULTRA TRAIL OPTIC 2000

- **Distance** : 100 km
- **Dénivelé positif** : 2 850 mètres
- **Départ** : 22h le samedi 11 juillet
Départ et arrivée au même endroit environ 2 km après l'entrée du Parc de La Rivière Bleue, à environ 1h de voiture dans le sud de Nouméa en direction de Yaté
- **Age** : ouvert aux + de 20 ans (nés en 1999 et avant)
- **Tarif** : 11 000 fcfp (avec tee-shirt technique à tous et une médaille aux finishers)
Aucun remboursement après la clôture des inscriptions, remboursement à 75% si annulation avant la clôture sur présentation d'un certificat médical.
- **Modalités d'inscription** :
 - **Pour s'inscrire et être classé** : certificat médical datant de moins de 12 mois de non-contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ou copie licence compétition (FFA, FFTRI ou FFCO)
 - **Pour s'inscrire sans classement** : questionnaire médical à remplir (si une seule case est cochée, obligation de fournir un certificat médical de moins de 12 mois)
- **Remise des dossards** : Chez Optic 2000 Anse Vata, le jeudi 09 juillet 14h à 18h, vendredi 10 juillet entre 9h et 18h.
- **Entrée au Parc Provincial de la Rivière Bleue** : En présentant votre dossard, entre 20h et 21h.
- **Parking** : la zone de parking à environ 2 km après l'entrée du Parc, à proximité du départ, les véhicules 4x4 seront stationnés à 300m.
- **Matériel obligatoire** : **2 litres d'eau minimum, 1 gobelet recyclable, 1 couverture de survie, 1 téléphone, 1 veste étanche et 2 frontales.**
Le matériel obligatoire sera vérifié au moment du départ et/ou sur le circuit.

- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par une flèche au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange ou réfléchissant pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.
- **Des barrières horaires imposées sur une allure minimale d'environ 4 km/h** : un coureur arrivant après les barrières horaires pourra être dérouté ou ramené en véhicule par l'organisation.
- Il incombe à chaque participant de s'assurer qu'il a été correctement pointé par les contrôleurs.
- **Ravitaillement** : Les ravitaillements seront garnis de fruits, de barres, de biscuits salés et sucrés. Il n'y aura pas de gobelet en plastique sur les PC.
- **Sac personnel** : il pourra être laissé sous un abri et sera disponible aux passages sur le site de course (au 48^e km et 82^e km).
- **« Motiv'Acteur »** : Une personne pourra, après inscription préalable sur le site d'inlive, vous accompagner sur les 16 derniers km. Il aura un dossard similaire rattaché au votre. Il pourra bénéficier des 2 derniers ravitaillements. Il n'a pas le droit de vous tracter ou de porter votre sac. Il devra compléter le questionnaire médical. Sa participation est fixée à 1 000 f.
- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82
- **Classement hommes et femmes** :
 - 3 premiers au SCRATCH (toutes catégories)
 - 3 premiers ESPOIRS (nés entre 2000 et 1998 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M1 à M2 (nés entre 1980 et 1971 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M3 à M4 (nés entre 1970 et 1961 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M5 à M6 (nés entre 1960 et 1951 inclus)
 - 3 premiers MASTERS M7 et plus (nés en 1950 et avant)
- **Remise des prix et tirage au sort au CAN le mercredi soir à 18h.**

Le camping ne sera pas autorisé sur la zone de parking la veille de la course. Pour ceux qui souhaiteraient camper à proximité, voir le camping des Bois du Sud (Tél : 88.92.08 ou 89.50.88).

Des stands de nourriture seront présents.

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

Assurance individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

L'adresse mail renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association NCA pour donner des informations relatives au Trail des Cagous 2020 et informer de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.

Avec son inscription, le participant s'engage à respecter le règlement du Parc de la Rivière Bleue et les informations ci-dessus.